

Etats des négociations avec l'Assurance Maladie

Les négociations entre l'Assurance Maladie, les assureurs complémentaires et les Syndicats de pharmaciens commencent de façon pragmatique et rationnelle suite à la réunion du 6 décembre.

Premier objectif

Finaliser l'accord sur les AVK avant le 20 décembre 2012

Des points de désaccord sur ce texte vont être définitivement levés, pour aboutir à la signature dans les délais. Permettre aux pharmaciens de proposer, début 2013, cette première nouvelle mission rémunérée à leurs patients avec le soutien de l'assurance maladie et des complémentaires est une priorité pour l'USPO. Pour accélérer la simplification des tâches administratives l'accord sur la dématérialisation du paiement des gardes et des astreintes sera signé en même temps.

Deuxième objectif

Relancer dès janvier 2013 la dynamique des génériques avec le paiement à la performance, le nouveau tableau des molécules prioritaires et la clarification du calcul des différents indicateurs nationaux et individuels. C'est un axe indispensable pour l'économie de l'officine.

Troisième objectif

Modifier le mode de rémunération du pharmacien

L'USPO y est attaché, mais pas à n'importe quel prix et pas en sacrifiant des pharmacies. Les conditions de la négociation ne sont pas remplies, l'Etat doit s'engager au moins sur trois ans avec la profession sur les objectifs et les moyens alloués à la profession. Nous demandons depuis juillet cette confiance pour engager une réforme structurelle de notre profession.

Sans visibilité et sans contrat la baisse de la marge se transformera en piège pour la profession.

Le bilan de 2012 n'est pas aujourd'hui partagé et les hypothèses pour 2013 doivent aussi être confrontées avec la CNAM avant de modifier la marge. C'est du bon sens et de la bonne gestion.

La solidarité des 3 syndicats et des autres partenaires est indispensable pour réussir la négociation. **Nous devons maintenant obtenir un cadre économique et un engagement de l'état sur 3 ans.**

L'arrogance et l'isolement du syndicat majoritaire est incompréhensible. Pourquoi s'accrocher à ce chiffre de 12.5% d'honoraire avant le 31 décembre 2012 qui n'a aucune base économique sérieuse et qui serait obtenu en diminuant la marge actuelle qui est déjà en baisse ? Pourquoi ne pas soutenir un contrat cadre pluriannuel comme vient de l'obtenir l'industrie pharmaceutique ? Pourquoi refuser le dialogue avec les deux autres syndicats ? Cette attitude pénalise toute notre profession.

Vouloir avoir raison contre tous et en appeler déjà au Premier Ministre est une mauvaise politique.

Cette réforme du mode de rémunération demande des engagements précis des pouvoirs publics que nous devons obtenir pour pouvoir négocier. C'est le message du calendrier tel qu'il a été maintenant accepté par tous et nous devons mettre à profit ce mois de décembre pour convaincre le Ministère de la Santé que notre profession mérite beaucoup plus de considération et d'attention.

Il est temps que cette demande de l'USPO soit prise en compte pour pouvoir avancer.

Paris le 10 décembre 2012

Gilles Bonnefond, Président